

La réforme des classes préparatoires

Entreprise en 2007, la réforme a touché d'abord la structure des hypokhâgnes, aboutissant à des « hypokhâgnes indifférenciées » : l'enseignement obligatoire, à raison d'au moins deux heures par semaine, d'une langue ancienne, et d'une heure de culture antique, permet à un élève de choisir à l'issue de son hypokhâgne la khâgne de son choix, classique ou moderne, préparant à Ulm ou Lyon.

Cette réforme a été suivie par un rapprochement des épreuves des deux ENS, qui ont fusionné les épreuves d'histoire, de philosophie et de langue vivante d'abord, puis, en 2010, de lettres. Aujourd'hui tous les khâgneux sont donc sélectionnés sur un même « tronc commun » de dissertation et de langue vivante. On appelle ces épreuves communes la BEL, banque d'épreuves littéraires, auxquelles viennent s'ajouter les épreuves d'option, demeurées elles spécifiques à chacune des deux ENS.

Depuis 2010, toute une série d'écoles susceptibles d'intéresser les khâgneux, d'ouvrir leurs débouchés, se sont greffées sur cette banque commune d'épreuves. Tout khâgneux qui le désire peut donc, au moment de ses inscriptions au concours (en janvier), se présenter aux concours suivants, qui, selon les cas, ajoutent ou pas quelques épreuves supplémentaires :

- ENS Ulm, Lyon, ou Cachan (pour les anglicistes), qui ne préparent pas qu'aux métiers de l'enseignement, même si leur priorité demeure la formation des professeurs de l'enseignement supérieur. Rappelons simplement que tout normalien signe un engagement décennal avec l'état, et est en conséquence rémunéré au cours de ses études.
- L'Ecole des Chartes
- Les écoles de la BCE, soit 25 écoles de management, dont HEC, l'ESSEC, ESCP, EM Lyon, Audencia Nantes...
- Ecricome, soit les écoles de management de Bordeaux, Marseille, Nancy, Reims, Rouen, Tours-Poitiers
- La plupart des IEP de Province : Aix, Lille, Lyon, Rennes, et Toulouse
- L'Esit, école supérieure d'interprètes et de traducteurs
- L'ISIT, institut de management et de communication interculturels
- Le CELSA, pour une licence d'information et de communication
- Paris XII Dauphine, licence de science et organisation des marchés

Nos « cubes », les étudiants redoublant leur khâgne peuvent en outre prétendre, outre des équivalences universitaires de licence, à l'entrée en master dans des voies sélectives :

- L'IEP Paris
- le CELSA en master de journalisme
- l'ISMAPP en master de stratégie et décision publique et politique
- l'ISIT en master

Ils sont aussi admis, en cas d'échec aux ENS, sur dossier, en tant qu'auditeurs de ces écoles, pour y devenir chercheurs, ou y préparer l'agrégation.

Les universités, en accord avec les lycées, accordent enfin des équivalences de diplômes à nos étudiants, le L2 à l'issue de leur deuxième année, L3 pour les étudiants qui redoublent leur khâgne. La fixation des « ects » (European credit transfert system), qui valide leur année universitaire se fait au moment du dernier conseil de classe.